

Communiqué de presse
Paris, le 20 juin 2023

Gaz vert dans le bâtiment, la filière engagée sur tout le territoire !

A l'heure où les Pouvoirs Publics envisagent l'élimination progressive des chaudières gaz, alors même que le gaz se verdit et sera à terme 100% renouvelable et produit en France, l'appétence de la filière pour la démarche « mention Gaz Vert » se confirme, avec un déploiement qui se poursuit sur l'ensemble du territoire.

C'est à l'occasion de ses Journées Professionnelles de la Construction à Lille, le 20 juin 2023, que la CAPEB a rejoint le collectif des « Acteurs engagés gaz vert » en signant officiellement la charte « Mention Gaz Vert » portée par Coénove.



Un acteur engagé gaz vert, c'est un acteur mobilisé sur le développement et la promotion des gaz renouvelables auprès de ses clients.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB : « Pour l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone que la France s'est fixé à l'horizon 2050, il est primordial que le secteur du bâtiment prenne sa part des efforts à accomplir. C'est dans cet esprit et tout naturellement que la CAPEB a décidé de s'associer à la démarche « Mention Gaz Vert ». Il est en effet essentiel que la CAPEB et l'ensemble des acteurs de la filière soient mobilisés pour le développement et la promotion des énergies renouvelables qui doivent à terme se substituer aux énergies 100% fossile. C'est par cette évolution que les systèmes intégrés conserveront leurs places au sein du bâtiment et qu'ils contribueront à la mixité énergétique que la CAPEB a toujours défendue. »

Près de 1000 installateurs se sont d'ores et déjà engagés dans la démarche.

Les techniciens, à chaque intervention (installation, maintenance, réparation), informent les clients sur le gaz vert, la compatibilité de leurs équipements et y apposent les étiquettes « compatible gaz vert ». Le QR code de l'étiquette dirige le client vers le site « choisirlegazvert.fr » permettant de mieux comprendre ce qu'est la méthanisation et découvrir les sites de production de gaz verts proches de chez lui. Près de 150 000 étiquettes ont d'ores et déjà été utilisées par les professionnels.

Eric Hernandez, Directeur Général d'ADG, Président de l'association HabitA+ et Vice-Président du SYNASAV : « *Je suis un acteur engagé gaz vert car je suis convaincu que nous avons besoin d'un mix énergétique diversifié : le tout électrique n'est pas possible. Je parle du gaz vert et de son développement lors de rendez-vous avec mes clients afin de les conforter dans leur choix énergétique.* »



Un engagement collectif pour la promotion des gaz vert dans le bâtiment

Au cœur du déploiement, les organisations professionnelles, telles que la CAPEB, SYNASAV et l'UMGCCP-FFB mais également les fabricants membres de Coénove (Ariston, Atlantic, BDR Thermea, Elm Leblanc, Frisquet, Vaillant et Viessmann) ont été rejoints par Ubbink, Domusa Teknik, Hoval, Wolf et Weishaupt.

L'ensemble de ces industriels valorisent les gaz renouvelables à travers leurs outils de communication dans leurs catalogues de produits, leur site internet mais aussi sur les salons et sur les réseaux sociaux.

La « mention gaz vert » est également soutenue par des acteurs de la filière gaz comme les distributeurs de gaz tels que GRDF et le SPEGNN mais également les distributeurs de matériel (COEDIS) et les cheministes (L'Emotion gaz).

Un engagement qui a su également convaincre les promoteurs immobiliers.

Stéphane Roque, DG Pro Immo et président de la FPI Auvergne a été séduit par la démarche pour son programme « Domaine du Parc » situé à Clermont Ferrand, alimenté avec du gaz vert issu du méthaniseur de Saint-Rémy-de-Charnat. Il témoigne : « *Dans la perspective d'ancrer notre opération au plus proche de notre territoire et de faire travailler nos talents, nous avons considéré que la mise en avant du gaz vert convergerait parfaitement avec notre démarche Origine France Garantie.* ».

Jean Charles Colas-Roy, Président de Coénove : « *Le succès du déploiement de la « mention gaz vert » confirme l'intérêt que suscite cette énergie locale et durable. Le gaz vert est la 2^{ème} énergie plébiscitée par les Français et l'engagement des professionnels, notamment de la filière bâtiment, démontre l'importance de continuer à soutenir son développement. A noter que de plus en plus de fournisseurs de gaz proposent également des offres incluant 10 à 100% de gaz vert et à des prix tout à fait accessibles. Tout cela confirme que le gaz vert a toute sa place dans le bâtiment et dans la stratégie zéro carbone et qu'il est essentiel de permettre aux consommateurs de choisir l'énergie qu'ils souhaitent consommer et de diminuer la dépendance de notre pays à un type unique d'énergie en misant sur plus de pédagogie et de transparence.* »

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contacts presse

Agence A+ Conseils

Marion LEBEL - 06.76.02.57.47 - marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL - 06.31.09.03.83 - christelle@aplusconseils.com

A propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés 518 599 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

Contacts presse

Agence Edifice

Alexandre Boisseau de Mellanville - 06 50 71 45 42 - alexandre@edifice-communication.com

Amine Moussaoui – 06 99 81 59 04 – amine@edifice-communication.com